

EG/PA/YM

Aux membres du Conseil intercommunal

**Préavis du comité de direction No 04-2022**  
concernant  
**la gestion et les comptes 2021**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués,

**1. Préambule**

L'exercice 2021 se solde par un **bénéfice de CHF 203'310.06** attribué au fonds de renouvellement des installations après un amortissement extraordinaire de CHF 357'732.30 du compte 9144.11 Conduite réservoir Rategnau - La Moille.

Ce résultat est dû en partie à la hausse du prix de vente de l'eau de 20 cts, effective dès le 1er janvier 2021, ainsi qu'aux conditions météorologiques favorables à la production d'eau qui est supérieure d'environ 14% par rapport aux années précédentes.

Nous présentons ci-après quelques considérations ayant marqué la gestion et l'exercice 2021.

**2. Comité de direction et Conseil intercommunal**

Le comité de direction a siégé à 11 reprises en séances plénières et 8 séances techniques ont eu lieu en présence du bureau d'ingénieurs Sabert SA.

Afin de traiter les dossiers importants en cours, diverses délégations ont été engagées à plusieurs reprises.

Quant au Conseil intercommunal, il a siégé 3 fois.

Durant l'exercice sous revue, le Comité de direction a soumis cinq préavis au Conseil intercommunal dont les conclusions ont toutes été approuvées par les délégués intercommunaux :

- Préavis 23-2021 : Gestion et comptes 2020
- Préavis 24-2021 : Indemnités et vacations
- Préavis 01-2021 : Délégation de compétences 2021-2026
- Préavis 02-2021 : Plafond d'endettement 2021-2026
- Préavis 03-2021 : Budget 2022

### 3. Projets divers

#### 3.1. Préavis 09-2012 et 11-2013 - compte no 9144.11 : Projet de raccordement de la commune de Bottens (CHF 885'000.00) et Conduite pour le raccordement des réservoirs Rategnau – La Moille (CHF 1'070'000.00)

La DGAV a transmis son décompte final en mars 2021. Le solde du compte se présente comme suit :

Compte 9144.11	CHF	1'216'409.20
➤ ./ DGAV : subsides	CHF	423'990.00
➤ Remboursement TVA	CHF	30'313.10
➤ ./ Amortissement extraordinaire 2021	CHF	<u>357'732.30</u>
	CHF	465'000.00
➤ ./ Amortissement 2021 (30 ans)	CHF	<u>15'500.00</u>
➤ <b>SOLDE AU 31.12.21</b>	<b>CHF</b>	<b>449'500.00</b>
		=====

#### 3.2. Préavis 15-2014 Raccordement de la commune d'Oppens (CHF 1'250'000.00) Préavis 15-2018 Liaison entre Bioley-Magnoux et Oppens (CHF 185'000.00) Préavis 16-2018 Réfection de la STAP d'Oppens (CHF 215'000.00) - compte no 9144.12

La DGAV a transmis son décompte final en mars 2021. Le solde du compte se présente comme suit et sera finalisé courant 2022 :

Compte 9144.12	CHF	982'942.00
➤ ./ DGAV : subsides (Pailly-Oppens + Chenalettes)	CHF	237'722.00
➤ Remboursement TVA	CHF	16'995.90
➤ 3 <sup>ème</sup> acompte commune de Bioley-Magnoux	CHF	<u>23'000.00</u>
➤ <b>SOLDE AU 31.12.2021</b>	<b>CHF</b>	<b>785'215.90</b>
		=====

#### 3.3. Préavis 07-2016 - compte no 9144.2 : Projet de réhabilitation du captage des Lances (CHF 300'000.00)

Les opposants ont retiré leurs oppositions, néanmoins le projet est en attente en raison des concentrations trop importantes de Chlorothalonil. Le Codir étudie la possibilité de traiter ces eaux via un processus en cours d'élaboration (OFCO – SEL – AIAE).

#### 3.4. Préavis 10-2017 - compte no 9144.1 : Reconstruction du réservoir de la Mine (CHF 280'000.00)

Les travaux sont terminés. En attente des décomptes finaux.

#### 3.5. Préavis 14-2018 - compte no 9144.15 : Réfection intérieure du réservoir de la Moille (CHF 900'000.00)

Le décompte final sera bouclé en 2022.

#### 3.6. Préavis 20-2019 - compte no 9144.3 : Réfection intérieure du réservoir du Marchet (CHF 410'000.00)

Les travaux se sont terminés au début 2021. Les décomptes finaux sont en cours.

#### 4. Situation 2021

- Pose de clôtures en zones S1

Telle que l'exige la législation en vigueur, toutes les zones de protection S1, c'est-à-dire les environs immédiats d'un captage ou d'une installation d'alimentation des eaux souterraines, doivent être clôturées afin de les délimiter précisément. En 2021, une première parcelle "témoin" située à Poliez-Pittet a été clôturée, captage des Fourches, parcelle 95, propriété de l'AIAE.

- Autocontrôle

En date du 8 décembre 2021, le Comité de direction a convoqué les Municipalités pour une séance d'information sur l'autocontrôle pour expliquer notamment :

- l'entretien des vannes et bornes hydrantes.
- la problématique de la légionellose oblige les exploitants des installations de baignade ou de douches publiques d'effectuer des contrôles et des entretiens réguliers par du personnel spécialement qualifié.

- Visite des installations

En 2021, le Comité de direction a convié en mai la commission de gestion/finances et en septembre, tous les membres du Conseil intercommunal de la législature 2016-2021 à une visite des installations qui ont fait l'objet de travaux durant cette dernière.

#### 5. Achat et vente d'eau

Ci-dessous, l'évolution de la production des sources de l'AIAE, du volume acheté auprès des partenaires et de la vente de l'eau depuis l'année 2016.



## 6. Comptes 2021

CLOTURE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE	COMPTES 2021		BUDGET 2021		COMPTES 2020	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
81.300 Autorité, Conseil & Comité	34 880.00		33 000.00		27 937.50	
81.301 Traitement administration & surveillant	177 987.00		180 000.00		163 818.30	
81.3030 Assurances sociales	2 399.05		2 000.00		2 488.50	
81.3061 Frais usage véhicules privés	12 873.60		16 000.00		13 269.00	
81.3064 Frais téléphone à domicile	-		10.00		-	
81.3099 Charges diverses autorités & personnel	4 335.65		2 000.00		1 063.20	
81.3101 Imprimés & fournitures de bureau	107.40		500.00		461.05	
81.3111 Achat mobilier, machines & équipement bureau	3 132.50		-		1 737.25	
81.3121 Achat d'eau Commune de Lsne & A.I.E.H.J.	527 531.55		875 000.00		751 501.75	
81.3123 Electricité	35 935.20		50 000.00		37 983.70	
81.3133 Achat consommables désinfection	2 995.00		7 000.00		4 548.65	
81.3144 Entretien	68 996.18		80 000.00		65 383.20	
81.3161 Loyer local commande	-		-		559.00	
81.3162 Indemnités propriétaires zones protection	53 630.50		60 000.00		51 911.00	
81.3181 Frais de ports	122.00		500.00		523.50	
81.3182 Téléphone	4 522.25		3 000.00		4 096.35	
81.31851 Analyses d'eau	14 328.00		20 000.00		29 045.60	
81.31852 Honoraires avocat, géomètre, fiduciaire	7 459.50		1 600.00		1 600.00	
81.31853 Honoraires géomètre, ingénieur	98 203.05		20 000.00		22 349.75	
81.3186 Assurances RC et incendie	8 498.50		10 000.00		8 765.85	
81.3189 Prestations de services et frais divers	5 442.42		2 000.00		1 822.20	
81.322 Intérêts dette à long terme	-		1 000.00		-	
81.331 Amortissement des installations	15 500.00		-		2 304 001.90	
81.3329 Autres amortissements supplémentaires	357 732.30		-		-	
81.38091 Attribution Fds de réserve et renouvellement	203 310.06		279 390.00		188 330.60	
81.423 Location parcelles		9 684.61		9 684.00		9 684.00
81.435 Vente d'eau aux Communes		1 628 257.10		1 631 150.00		1 367 301.95
81.439 Autres recettes		1 980.00		2 166.00		2 210.00
81.4809 Prélèvement s/Fonds de renouvellement des inst.		-		-		2 304 001.90
Villars-le-Terroir, le 6 avril 2022	<b>1 639 921.71</b>	<b>1 639 921.71</b>	1 643 000.00	1 643 000.00	<b>3 683 197.85</b>	<b>3 683 197.85</b>

### 6.1 Quelques commentaires sur les comptes 2021

81.300	Frais liés au changement de législature et aux nouvelles indemnités et vacations (préavis 24-2021)
81.3099	Coûts liés aux départs du boursier et membre du Codir ainsi que les frais annuels divers des autorités
81.3121	Achat de 601'843 m <sup>3</sup> au prix moyen de CHF 0,90738
81.3123	Le budget prévoyait un montant de CHF 50'000.00. L'achat d'eau à la commune de Lausanne étant nettement inférieur aux prévisions, les frais d'électricité des pompes sont moindres
81.3144	Travaux d'entretien ou d'interventions sur le réseau
81.31851	Après une année 2020 particulière au niveau des analyses d'eau dues à la problématique du Chlorothalonil, un programme d'analyses a été mis sur pied en accord avec l'OFCO, ce qui a permis une rationalisation des coûts

81.31853	Honoraires de nos prestataires ingénieurs dont un tiers correspond à des exigences de l'OFCO pour la mise à jour de plans
81.3189	Intérêts négatifs liés aux liquidités
81.331	Amortissement du compte 9144.11 de CHF 15'500.00 sur 30 ans
81.3329	Amortissement extraordinaire 2021 du compte 9144.11 de CHF 357'732.30
81.38091	Bénéfice de l'exercice 2021 de CHF 203'310.06 attribué au Fonds de renouvellement des installations
81.423	Location de la Tour d'eau à Goumoens-la-Ville par Sunrise CHF 8'784.61, ECA CHF 500.00 et location des terrains à Villars-Tiercelin CHF 400.00
81.435	Vente de 1'364'818 m <sup>3</sup> au prix moyen de CHF 1.19302

## 7. Bilan au 31.12.2021

BILAN AU 31 DECEMBRE	2021		2020		Différences + / -
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	
9102.1 Compte courant BCV No 701'320.9	1 897 899.86		903 052.20		994 847.66
9115 Débiteurs	441 300.35		342 110.95		99 189.40
9144 Services des eaux, ouvrages et installations	1 882 292.15		2 000 001.00		-117 708.85
9144.1 Trans. Réservoir de La Mine à Bottens	235 762.50		23 615.10		212 147.40
9144.2 Réhabilitation captage des Lances, Froideville	20 563.90		20 563.90		-
9144.3 Réservoir du Marchet PLG, réfection intérieure	366 968.50		395 142.75		-28 174.25
9144.4 Trav. Délimi. zones protection Bottens etc.	191 865.40		188 579.80		3 285.60
9144.11 Conduite raccord. réservoirs Rategnau-La Moille	449 500.00		1 069 088.85		-619 588.85
9144.12 Adhésion Commune d'Oppens	785 215.90		982 942.00		-197 726.10
9144.15 Agrand./ Réfection Réservoir La Moille	439 217.90		566 698.40		-127 480.50
9200 Créanciers		234 942.35		216 325.60	18 616.75
9209.1 Décompte TVA		-14 834.49		-5 721.40	-9 113.09
9259 Passifs transitoires		5 977.79		-	5 977.79
9281.1 Fonds de renouvellement des installations		6 484 500.81		6 281 190.75	203 310.06
9290 Capital		-		-	-
Villars-le-Terroir, le 6 avril 2022	<b>6 710 586.46</b>	<b>6 710 586.46</b>	<b>6 491 794.95</b>	<b>6 491 794.95</b>	437 583.02

## 8. Conclusions

Vu ce qui précède, le Comité de direction vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal pour l'amenée d'eau d'Echallens et environs,

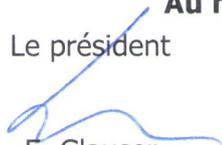
- **vu** le préavis du Comité de direction no 04-2022 du 11 mai 2022 ;
- **oui** le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- **considérant** que celui-ci a été porté à l'ordre du jour ;

### décide :

1. **d'adopter** les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2021 ;
2. **de donner** décharge au Comité de direction pour sa gestion 2021.

### Au nom du Comité de direction

Le président



E. Glauser

La secrétaire



Y. Morier

**Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 11 mai 2022**